

## MANTES ET GASSICOURT 1914-1918

### A Mantes-sur-Seine

Le 1<sup>er</sup> août 1914, dans la sous-préfecture de Seine-et-Oise, pas de régiment caserné et donc aucun défilé militaire en ville, fleurs au fusil, pour prendre le train. Toutefois, comme partout en France, les cloches ont sonné durablement en ce premier jour de la mobilisation générale. Le 3 août, l'Allemagne et la France sont en guerre.

Les journaux, *Journal de Mantes* et *Petit Mantais*, prédisent une victoire rapide, comme le claironnent le gouvernement et l'Armée.

Les conscrits de la classe d'âge 1913, sont photographiés à l'issue du conseil de révision les déclarant aptes au service militaire. Or, le *Journal de Mantes*, avant de se figer dans une fibre patriotique, d'écrire sous cette photographie : « *Quel serrement de cœur, quelle angoisse douloureuse pour ceux qui restent quand le mardi 4 août la dernière étreinte d'adieu consomme la cruelle séparation ! Quand les reverrons-nous ? Les reverrons-nous ?* »

Ainsi, les classes mobilisées rejoignent leur unité d'affectation prévue dans leur livret militaire, en 3<sup>e</sup> classe, avec la dispense de payer un billet de train. 28 classes d'âge, de 20 à 48 ans, sont mobilisées, environ 8 millions d'hommes : agriculteurs, ouvriers, employés, enseignants, cadres, fonctionnaires, chefs d'entreprise, commerçants, élus municipaux, départementaux et parlementaires.

Parmi les fonctionnaires, le facteur de Mantes-sur-Seine : François Gorças, classe d'âge 1907, mobilisé le 1<sup>er</sup> septembre 1914. Il doit rejoindre le 54<sup>e</sup> régiment d'infanterie cantonné à Compiègne. Mais les premiers éléments sont déjà sur le front, pour battre en retraite.

Enfin, le soldat Gorças, d'étape ferroviaire en étape ferroviaire, rejoint à pied le 54<sup>e</sup> de ligne sur l'Oger-en-Champagne, le 7 novembre 1914. Le régiment a perdu 129 tués, 768 blessés et 798 disparus. Il est remembré en 254<sup>e</sup> régiment d'infanterie, pour creuser des tranchées dès le 8 novembre, dans la plaine de Chassenay-en-Champagne.

Sur un petit carnet, le soldat Gorças note sa guerre au jour le jour. Il en reviendra, « *rendu dans ses foyers* », à Mantes le 10 juillet 1919. Depuis le départ de son épouse, Catherine Chaput inscrit dans un cahier journalier l'état des finances de son foyer.

Lors du Noël 1914, une trêve intervient entre belligérants, unique intervalle de paix dans la Grande Guerre. Les deux camps essaieront tout pour que cela n'intervienne plus jamais.

Retranscription du carnet de guerre en ce 25 décembre 1914 : « *Le jour de Noël, les boches chantent et nous ont engagés de chanter et de ne pas tirer. Ce que nous avons fait. Un officier boche est venu à mi-chemin de nos tranchées et un adjudant de chez nous a fait autant. Jusqu'au 11 janvier, tout s'est déroulé ainsi sans aucun incident.* » François Gorças avait noté « *boche* » lorsque l'officier allemand sollicite une trêve. Il rectifie son annotation par « *Allemand* ».

Pour l'heure, en cet été 1914, l'arrivée des gardes-voies du 18<sup>e</sup> régiment des territoriaux, dans les emprises ferroviaires, peuvent évoquer de mauvais souvenirs aux cheminots. En 1910, ce fut la grève générale, un échec pour cette corporation.

Le *Petit Mantais* la racontait ainsi : « *C'est un mouvement purement révolutionnaire. Le gouvernement ne se trouve pas en présence d'une grève au sens légal du mot, mais par les conditions dans lesquelles le mouvement a été préparé, par les premiers actes qui l'ont marqué, il se trouve en présence d'une entreprise criminelle de violence, de désordre et de sabotage. Le mouvement n'a rien de professionnel, il est purement insurrectionnel. De quelque prétexte que les organisateurs essaient de colorer ce qu'ils appellent la grève, pour la justifier devant l'opinion publique, ils n'y parviendront pas* ».

Le Syndicat professionnel des employés de chemins de fer, minoritaire, appelait les agents « *à remplir leur devoir et à ne compter que sur eux-mêmes pour faire respecter énergiquement le droit absolu au travail* ».

Le gouvernement frappa très fort sur les grévistes. Le *Petit Mantais* le félicitait : « *Il a militarisé par un décret les grévistes, au lendemain de la déclaration de grève. Il a ordonné de poursuivre et d'arrêter les auteurs de violences. C'est bien, mais ce n'est pas assez. (...) Nous avons devant nous des traîtres et des forbans. Ils veulent supprimer la société. Et lorsque ce cauchemar sera passé, il restera au Parlement à supprimer cette gangrène syndicaliste qui ronge le pays et finira par le faire mourir* ».

Les cheminots sont réquisitionnés, la troupe, venue en nombre de Versailles, occupe le poste d'aiguillage de Mantes-Embranchement, toutes les gares du Mantois, le dépôt et les ateliers. Auguste Goust, maire de Mantes et ancien délégué du personnel au Conseil d'administration des chemins de fer de l'État, exhorte à répondre à l'ordre de réquisition.

Les sanctions pleuvent, le chef de district des agents de la voie, gréviste, est révoqué. Au 7<sup>e</sup> jour de grève, le travail reprend. Ils n'étaient plus que 354 cheminots grévistes qui se faisaient photographe, rue du Faubourg Saint-Lazare, devant la Bourse du Travail, à Mantes.

La Sûreté nationale va exercer une surveillance accrue sur la corporation. Or, tout au long du conflit, les Conseils de guerre n'ont retenu presque aucune désertion de cheminot. Et en août 1914, c'est l'Union sacrée pour défendre la patrie entre la droite et la gauche. Le Syndicat national des chemins de fer publie cette affiche : « *Camarades, devant le danger commun s'effacent les vieilles rancunes. Socialistes, syndicalistes, et révolutionnaires, vous déjouerez les bas calculs de Guillaume, et vous serez les premiers à répondre à l'appel lorsque retentira la voix de la République* ».

Dès le 10 août 1914, passent les premiers trains de blessés en gare de Mantes-Embranchement. Le commandant de la station-magasin n'a reçu aucun ordre à leur sujet. Toutefois, la section des infirmier-brancardiers militaires de Vernon arrive par le premier train spécial. En effet, ne circulent que des trains affrétés par l'Armée

De ce fait, forcée par les événements militaires, la gare de Mantes-Embranchement, au cœur d'un nœud ferroviaire, prendra une importance notable durant ce conflit.

Dès le premier passage d'un train de blessés en gare, l'avis municipal placardé du 16 août 1914 prend toute sa signification. Mantes-sur-Seine doit fournir à l'Armée, par la réquisition, 30 quintaux de riz ou de légumes secs, 26 quintaux 50 de lard, 200 quintaux de paille de blé, 350 quintaux d'avoine, 200 quintaux de seigle, orge ou maïs, 220 quintaux de son.

Un troupeau de 10 000 bêtes à cornes doit être mis à la disposition de la station-magasin. Ils pâtureront sur l'île-aux-Dames ou sur les prairies de Mantes-la-Ville.

Les chemins de fer vont jouer un rôle primordial durant la Première Guerre mondiale. Par le décret du 2 août 1914, ils relèvent « *tout entier de l'Autorité militaire* ».

### **Le général Joffre**

Le 2 août 1914, il mettait en œuvre son plan contre l'Allemagne. Il préconisait une offensive générale en Lorraine et en Alsace-Moselle. Le service militaire avait été porté à 3 ans le 19 juillet 1913. 21 corps d'Armée partaient par 10 lignes stratégiques de chemin de fer. Le plan Joffre s'appliquait essentiellement par le rail : embarquements et débarquements des troupes en gare ; ravitaillement des soldats et des animaux par des stations-magasins.

### **Dans le Mantois**

Une compagnie de la 22<sup>e</sup> section de commis et ouvriers militaires d'administration tient la station-magasin de Mantes-Gassicourt reliée au chemin de fer.

Quelques jours avant la déclaration de guerre, des gardes-voies sillonnent les emprises ferroviaires. Ils gardent notamment le tunnel de Bonnières-sur-Seine ou le pont d'Argenteuil sur la Seine.

Mathias Cillard, né le 11 novembre 1869, est l'un de ces gardes-voies. Mobilisé au 18<sup>e</sup> régiment des territoriaux d'Évreux, trop âgé pour partir au front avec son régiment, il devient

« *garde de voies et communication* » au tunnel de Rolleboise entre Bonnières-sur-Seine et Mantes-la-Jolie. Le 27 octobre 1916, il est transféré à la section d'ouvriers militaires d'Évreux, pour le bétail d'une station-magasin.

Pour l'heure, la station-magasin de Gassicourt a ravitaillé hommes, chevaux et mulets des trains de la Normandie, appartenant au 3<sup>e</sup> corps d'Armée.

En gare de Mantes-Embranchement, la Croix-Rouge a ouvert une infirmerie pour soigner les soldats malades débarqués des convois militaires. Dans le dépôt, une machine est en chauffe, pour pallier une défection d'une locomotive en ligne. Dans les ateliers, un wagon spécialisé dans les déraillements se tient prêt également. Mais cela était actionné dans le cadre d'une victoire rapide. Or, avec l'invasion ennemie dans le nord-est du pays, la capitale à portée de canon allemand et l'hécatombe décimant l'armée, le plan Joffre est un échec.

### **Les cheminots du Mantois**

En 1843, la région ne possédait que la gare de Mantes-Station. Désormais, elle est dénommée « *la vieille gare* ». En 1914, depuis Mantes-Embranchement, des circulations ferroviaires peuvent atteindre les 4 points cardinaux de l'hexagone sans passer par Paris.

Sur 300 000 cheminots, 16 000 titulaires et 13 000 auxiliaires sont mobilisés. La grande majorité reste à son poste de travail comme affectés spéciaux sous la subordination de l'Armée et ses sanctions : emprisonnement en salle de police sans solde jusqu'au Conseil de guerre.

Les cheminots accordent majoritairement leur confiance à Auguste Goust, maire de Mantes, député radical-socialiste, le 26 avril 1914.

Il avait obtenu 8 011 voix, contre 6 749 à la droite et 301 à la SFIO. En revanche, dans la cité Buddicom des cheminots, sur le village de Gassicourt, la SFIO récoltait 71 voix, soit 25% de son score sur l'arrondissement.

Lors de la guerre, le service des affectés spéciaux est sans limite horaire ni repos prévu à l'avance. Les conducteurs partent pour huit jours d'affilées et parfois 15 jours en double équipe. La locomotive et son tender sont accouplés à un wagon, logement pour la double équipe.

Morts et blessés s'enchaînent dans les triages, ce que la presse tait, censure militaire oblige. Mais les archives de la SNCF sont significatives sur les morts et blessés. Du 23 septembre 1914 au 17 octobre 1917 : 30% par des tamponnements ; 17% prises en écharpe ; 4% collisions et 3% écrasement après une chute. La faute humaine est retenue quasi systématiquement. Et tout accident mortel entraîne le passage du fautif devant le Conseil de guerre.

Concernant le dépôt de Mantes, le 28 juillet 1918, à Bonnières-sur-Seine, dans une courbe, la locomotive du train de marchandises écrabouille la dernière voiture d'un convoi américain. Lui et son chauffeur blessés, 26 soldats américains sont tués et 72 blessés sont relevés d'un tas de ferrailles. Le train de marchandises roulait vers la station-magasin de Mantes-Gassicourt. Les soldats US, débarqués au Havre, rejoignaient le front dans le même sens.

Le *Journal de Mantes* ne signale cette catastrophe que le 19 janvier 1919. Le conducteur du train tamponneur passe en Conseil de guerre. Il plaide l'inexpérience de son chauffeur, maréchal-ferrant dans le civil et mobilisé à ce poste. Le mécanicien écope d'une amende de 100 francs.

Mais le *Journal de Mantes* d'écrire : « *100 francs d'amende pour 26 morts et 72 blessés, il est vrai que c'était la guerre. Mais pendant ce temps, ceux qui ont fait monter sur une machine un maréchal-ferrant, ceux qui l'ont mobilisé pour le verser au chemin de fer, s'en tirent à bon compte* ».

Durant la guerre, le wagon spécialisé des ateliers de Mantes-Gassicourt va opérer pour des déraillements, notamment par rupture d'essieux sous un tonnage trop important.

Il intervient également lors d'accidents mortels avec aucun écho dans la presse censurée : le 14 octobre 1916, rupture d'attelages dans la rampe vers la gare de Bueil, treize wagons détachés d'un train de marchandises tamponnent le train de marchandises suivant, chauffeur du train

tamponné et garde-frein tués, mécanicien et autre garde-frein blessés ; le 20 juin 1918, à Épône-Mézières, vers 23 heures 30, un train de marchandises venant de Paris prend en écharpe un train de permissionnaires britanniques descendant de Plaisir-Grignon, deux morts et cinq blessés.

### **Station-magasin de Mantes-Gassicourt**

Elle se trouve sur Gassicourt, avec Mantes-Embranchement, le dépôt et les ateliers. C'est une halte-repas qui ravitaille les trains militaires de Normandie partant en manœuvre.

L'instruction militaire lui ordonne de fournir un quart de café chaud à la troupe, de compléter ou de remplir la gourde contenant de l'eau mélangée d'un peu de gnôle, d'abreuver chevaux et mulets. L'arrêt est de 40 minutes à une heure ; une halte repas est ordonnée toutes les six heures.

Le 2 septembre 1891, arrivée d'un régiment d'infanterie de 600 soldats venant de Cherbourg. « *La rapidité avec laquelle le repas est préparé et servi est surprenante. 109 fourneaux allumés, le train signalé, dix minutes suffisent pour six cents rations de soupe avec viandes et légumes* ».

Le 11 septembre 1895, ravitaillement des 720 soldats du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine. Le train est arrivé à 10h 59 pour repartir à midi 10. « *Nos braves marsouins ont tous profité de cet arrêt pour se laver à grandes eaux dans des baquets disposés à cet effet ; des marmites d'eau de source, remplies à l'avance, ont été distribuées à chaque wagon et chacun a pu remplir son bidon ; enfin, le buffet de la gare avait assuré (sur les quais de la Halte-repas) la vente du vin dans des conditions normales de prix* ».

Le 14 septembre 1898, 18 trains du 3<sup>e</sup> corps d'Armée se sont arrêtés dans la halte-repas. La ville de Mantes-sur-Seine a pris les mesures pour un service d'eau potable suffisant.

Avant la guerre, une garnison, détachée de la 22<sup>e</sup> section de commis ouvriers militaires d'administration de Versailles, l'occupe. Au recensement de 1911 sur Gassicourt, son officier et son sous-officier logent dans le village. Aucune précision pour les hommes de troupe, la loi interdit de les recenser.

Au premier jour de la mobilisation générale, à 17h 35, le ministre de la Guerre télégraphie ceci au maire de Mantes-sur-Seine : « *Veillez aviser discrètement, sans publication, les propriétaires d'animaux de se tenir prêt à conduire leurs animaux au centre de réquisition, au premier ordre qui serait donné.* »

On imaginait une guerre courte et victorieuse. Or, l'armée allemande occupe le nord-est du pays et l'Alsace-Moselle demeure sous tutelle ennemie. Les soldats français battent en retraite. Morts et blessés se comptent par milliers. La gare de Mantes-Embranchement est submergée par les premiers trains de blessés qu'il faut ravitailler en nourriture et en soins

Pour faire front, la station-magasin renforce son effectif par des ouvriers coloniaux, des gens du cru sans emploi. Enfin, au fur et à mesure du prolongement de la guerre, des militaires blessés en convalescence et d'autres trop traumatisés pour reprendre le combat servent dans la station-magasin. Des éléments du 18<sup>e</sup> régiment des territoriaux la gardent.

Cela induit une main d'œuvre nombreuse qui posent quelques désagréments. Ainsi, la municipalité de Gassicourt vote une délibération devant l'afflux de militaires et de civils, célibataires en grande majorité, entre la station-magasin et la gare, le long du chemin de fer, dès le 25 novembre 1914. La mairie, de ce village de 2 100 habitants, règlemente la prostitution : « *Les débitants et tenanciers des maisons de débauche sont tenus de demander une autorisation (...) avant de recevoir régulièrement des femmes de mœurs légères ; ceci permettra d'ailleurs de les astreindre pratiquement aux visites sanitaires obligatoires.* »

Avec ce renforcement d'effectif, la station-magasin se prolonge de baraquements pour le loger. Mais les travailleurs coloniaux sont isolés de la troupe et un couvre-feu strict y est établi.

Désormais, dans la station-magasin, une boulangerie d'armée tourne à plein régime pour fournir un nombre journalier de rations au 3<sup>e</sup> corps d'Armée à laquelle elle est rattachée. Cela vaut aussi pour la viande, les légumes secs, le vin et l'eau-de-vie pour les soldats, également

pour l'essence, la graisse et l'huile pour les moteurs et aussi du fourrage, de l'orge et de l'avoine pour les chevaux, ânes et mulets.

Le ministère de la Guerre calibre chaque ration journalière à 700g de pain, entre 300 et 500 g de viande selon les affectations, 100 g de légumes secs, un bol de 50 g de soupe chaude, 80 gr de sucre et 36 gr de café torréfié. A partir de février 1916, 25 gr de chocolat sont ajoutés.

Pour cuire le pain, 401 tonnes journalières de bois sont brûlées dans 16 fours, pour charger 5 000 pains par wagon. La scierie mécanique ne suffit pas. Des corvées de prisonniers allemands scient et fendent le bois supplémentaire, sous la surveillance des soldats territoriaux.

Autre préoccupation, le transport du vin et de l'eau-de-vie en citernes jusqu'à Mantes, transvasés dans des tonneaux. Chaque jour, en moyenne, sont expédiés 675 hectolitres de vin et 60 hectolitres d'eau-de-vie par station-magasin. « *Le vin exalte les qualités de notre race, la bonne humeur, la ténacité, le courage* », affirme en novembre 1914, le docteur Eugène Rousseaux, directeur de la station œnologique de l'Yonne.

Les soldats reçoivent 25 cl de vin dès octobre 1914 dans leur ration, un demi-litre en juillet 1916, trois quarts deux ans plus tard. L'eau-de-vie est fournie à hauteur d'un seizième de litre. Soutenir le moral et garantir la solidité du front sont à ce prix. Les autorités militaires laissent le buffet ambulancier de la gare vendre du vin sur les quais de la station-magasin, en surveillant toutefois le prix du litre. Cependant le vin dépasse rarement les 9°. Il s'agit d'un vin rouge de qualité médiocre, parfois trafiqué et bromuré.

Côté viande, la conserve industrielle remplace le rata. Du « *singe* », disent les Poilus. Devant son conseil d'administration, pour l'exercice 1914-1915, Arsène Saupiquet déclare : « *Nous avons livré à l'Intendance 6 782 966 boîtes, ce qui équivaut à une fourniture d'une valeur approximative de 10 millions de francs.* »

De la soupe arrive en sachet dans les tranchées. La société Maggi, primée grand Prix à l'Exposition de Londres en 1908, ouvre une succursale sur les bords de la Seine à Mantes et à Bonnières. Elle passe des contrats avec l'Armée.

Mais cet accroissement des stocks de ravitaillement oblige à renforcer la surveillance de la station-magasin. Des individus, surpris en flagrant délit de vol, sont arrêtés et condamnés durement.

La population subit la pénurie alimentaire due aux réquisitions militaires et bientôt les cartes de rationnement. Les houillères du Nord et de l'Est occupées par l'Allemagne, charbon et bois de chauffage sont aussi des produits rares, surtout avec une station-magasin qui les réquisitionne pour fonctionner.

En ville, l'hostilité grandit envers les travailleurs coloniaux à mesure que le conflit s'éternise. On pense qu'ils sont trop bien nourris et logés « *aux frais de la princesse* ». Le *Journal de Mantes* décrit ces « *Sidis* », accablés de « *manger le pain des Français* ».

Début juillet 1918, le *Journal de Mantes* souligne les interventions des municipalités à leur sujet. Ainsi, « *le groupe des travailleurs coloniaux devra être rentré à son cantonnement avant 21h 30* ». Le 20 juillet, ils refusent de travailler et évoquent de manifester en ville. Alertés, les gardes mobiles tirent : un mort et plusieurs blessés.

Depuis septembre 1914, devant l'absence d'emploi, la municipalité de Mantes a ouvert un atelier public de confection. Au départ : 90 ouvrières en direction des familles nécessiteuses.

Mais l'atelier prend de l'importance et s'installe dans l'ancien couvent. Un contrat est passé avec le quartier-général du 3<sup>e</sup> corps d'Armée, à Rouen. En novembre 1915, 30 000 chemises et 20 000 caleçons sont fournis à la station-magasin ; en août 1915 : 80 000 chemises et 25 000 caleçons. A la fin de la guerre, 94 749 chemises et 759 484 caleçons ont été confectionnés.

La ville de Mantes achète les machines électriques nécessaires et le trésorier-payeur de l'Armée est chiche avec les salaires. De plus, il octroie des pénalités financières lorsque les conditions de réception ne respectent pas la réglementation militaire.

La municipalité paye une partie des salaires. Sans cela, la rémunération serait ridicule. En novembre 1916, un contrat est signé pour que « *les ouvrières soient assurées du travail jusqu'à la fin de la guerre* » et pour des salaires un peu relevés.

Lorsque survient l'Armistice du 11 novembre 1918, tous les civils de la station-magasin sont congédiés, les militaires renvoyés dans leurs régiments, les coloniaux sur le port de Marseille pour y être rapatriés.

Bientôt, il ne demeure qu'un pâle effectif de la 22<sup>e</sup> section des commis ouvriers militaires d'administration, sous les ordres de Paul Éluard qui a rang de sous-lieutenant.

Avant-guerre, Paul Éluard s'appelait Paul Grindel lorsqu'il est mobilisé. Né en 1895, tuberculeux, il est hospitalisé de juin 1912 jusqu'en février 1914.

Or, il est appelé sous les drapeaux par anticipation en décembre 1914 à cause de l'hécatombe sur le front. D'abord infirmier militaire, devant l'horreur du carnage, il se porte volontaire pour participer aux combats de la Somme (juillet-octobre 1916) où la mort décime l'infanterie française. Blessé gravement car gazé, il est réformé définitivement du service armé.

Après avoir été aide-soignant à l'Hôpital auxiliaire de Rosny-sur-Seine, tenu dans l'Hospice Saint-Charles, il intègre les sections des commis ouvriers militaires d'administration. Il va dès lors déclamer dans des poèmes toute l'horreur de la guerre.

En 1917, il signe Paul Eluard, du nom de sa grand-mère, *Le devoir et l'inquiétude*, photocopié par ses soins en 17 exemplaires.

Marié et père d'une petite fille, il est muté le 11 mai 1918 à la station-magasin de Mantes-Gassicourt. Sous-officier, il loue une chambre rue de la Liberté à Gassicourt, tandis que son épouse et sa fille habitent à Bray-et-Lû qu'il rejoint en permission.

A Mantes, il fait imprimer sur les presses du journal *Le Petit Mantais*, appartenant aux frères Beaumont, 400 exemplaires de *Poèmes pour la Paix* en juillet 1918 : « *Monde ébloui, Monde étourdi. / Toutes les femmes heureuses ont retrouvé leur mari, il revient du soleil/ Tant il apporte de chaleur. / Il rit et dit bonjour tout doucement / Avant d'embrasser sa merveille. / Splendide, la poitrine cambrée légèrement/ Sainte ma femme, tu es à moi bien mieux qu'au temps/ Où avec lui, et lui, et lui, et lui, et lui, / je tenais un fusil, un bidon - notre vie ! (...).* »

Il les adresse à des personnalités engagées contre la poursuite de la guerre. Jean Paulhan, intellectuel reconnu et pacifiste, mobilisé, lui, répond. Le poète Paul Éluard vient de naître.

En fin de compte, au printemps 1919, la station-magasin est désertée par l'Armée.

Or, les privations perdurent dans la population civile. Charbon et bois sont toujours rationnés et la carte de rationnement du pain existe toujours. On se rue pour piller la station-magasin. Fenêtres et portes sont arrachées pour se chauffer. On maraude le moindre morceau de charbon.

L'Armée dépense 2 millions de francs pour l'enclorre. Mais par les voies, le pillage continue.

Dans l'attente de leur rapatriement, des soldats indochinois y sont cantonnés. Mais ils se rebellent et l'Armée admet que la station-magasin est inutilisable.

Le préfet de Seine-et-Oise songe à l'affecter à des services publics. Gassicourt soutient ce projet. Mais les pourparlers s'éternisent avec le ministère de la Guerre : première fin de non-recevoir le 4 novembre 1921, puis le 14 septembre 1923 et enfin le 5 mars 1924.

A cette date, la station-magasin entièrement délabrée est reconstruite. Lors du banquet des anciens combattants d'octobre 1930, son commandant s'entend dire qu'il fut « *glorieusement gazé, puis a assuré le ravitaillement des troupes de premières lignes et du pinard* ».

### **Gare de Mantes-Embranchement**

Le 21 août 1914, s'y arrêtent 150 blessés du combat de Dinant, en Belgique. La station-militaire magasin, sans ordre de l'échelon supérieur, ne réagit toujours pas.

C'est la Croix-Rouge locale qui soigne et prépare une collation. 17 autres trains de blessés passent dans la nuit. Le lundi, deux nouveaux trains s'arrêtent à Mantes à « *5 heures et 8 heures du soir* ». Un convoi de 400 blessés n'en part qu'après un stationnement de plus de deux heures,

à cause de l'engorgement des voies. A 4 heure du matin, toujours des soins et des collations par les « *dames de la Croix-Rouge* ». Tous ces trains se dirigent vers Rouen.

Ce même lundi, à 6 heures du matin, « *un convoi de 700 blessés* » reçoit « *les soins les plus pressés à la halte-repas de Mantes* ». A 8 heures, le train repart vers Rennes. 130 prisonniers blessés, dont 2 officiers, sont signalés. Quatre, gravement atteints, soignés à l'hôpital auxiliaire n° 19, décèdent et sont enterrés au carré militaire du cimetière Duhamel de Mantes-la-Jolie.

Les variations dans les régimes de train, l'incertitude des horaires, la fréquence imprécise des dépêches, compliquent la situation. Pourtant, tous les trains sont ravitaillés par la Croix-Rouge locale.

La même antenne de la Croix-Rouge gère l'hôpital auxiliaire n° 19. L'école Hélène Boucher des filles a été réquisitionnée à Mantes-sur-Seine, pour pallier l'unique salle pour les blessés dans l'Hospice civil des vieillards, des enfants et des malades. L'indigence et la surmortalité infantine ne permettent pas d'accueillir l'afflux des blessés de guerre

Statistiques de l'infirmerie en gare de Mantes : 1914, 960 pansements et consultations ; 1915, 2 164 ; 1916, 3 965 ; 1917, 13 120 ; les médecins militaires sont venus en renfort.

De 1914 à 1918, 1 047 trains sanitaires sont passés par Mantes, avec à bord 273 678 blessés.

Mais, dans la stratégie d'une victoire rapide, n'existent que cinq trains sanitaires pourvus en moyens humains et médicaux. De plus, le service de Santé n'avait envisagé que des blessures par balles ou par baïonnettes comme en 1870.

Or un déluge de bombes et le hachoir des mitrailleuses déciment l'infanterie française. Dès lors, les cinq convois sanitaires sont vite saturés et repartis vers l'arrière.

Des wagons de marchandises sont alors munis de paille et de hamacs pour le transport des blessés. Viendront ensuite des voitures de 3<sup>e</sup> classe retirées du service voyageur. Des photos les immortalisent en gare de Mantes-Embranchement.

Cependant, fin août-début septembre 1914, Versailles-Chantiers devient gare de répartition des trains sanitaires vers l'hôpital de Versailles et ceux de Nantes, Mamers, Rennes, Brest, Maintenon et Mantes-sur-Seine.

Les archives de Seine-et-Oise signalent l'arrivée à Mantes de deux trains sanitaires dans la nuit du 29 août 1914. Les blessés proviennent des combats en Belgique, avec 700 et 300 blessés. Mais, preuve d'une certaine désorganisation, le 10 août, un train de blessés, ne recensant que 80 soldats, stationnait quelques minutes avant de repartir vers Rennes, via Plaisir-Grignon.

Mais désormais, un officier a pris le contrôle de Mantes-Embranchement et des gares des alentours. Il rappelle à tous les chefs de gare et au commandant de la station-magasin « *qu'il ne doit pas y avoir nécessairement d'heures de repos, d'heures de présence, ni d'heures de nuit pour tous à la fois, qu'il y a seulement un service toujours en éveil, devant toujours être prêt à répondre aux besoins.* »

Les 20 gares de répartition du plan Joffre dépassées par les événements, Mantes-Embranchement devient l'une d'elles.

### **Les réfugiés**

Face à la perspective, dès septembre 1914, d'une entrée de l'armée allemande dans Paris, le gouvernement quitte la capitale dès le 2 septembre.

Un flot de réfugié belges et français envahit Mantes-Embranchement. La parution de la presse s'interrompt quand le bombardement au nord de la Seine-et-Oise parvient aux oreilles des gens. Ce qui rajoute des réfugiés en gare.

Mais la presse cesse sa parution parce que journalistes, typographes et imprimeurs sont mobilisés. Ensuite, avec la réduction de l'approvisionnement en papier, le *Journal de Mantes* reprend sa diffusion épisodique le 19 août et le *Petit Mantais* ne reparait que le 9 décembre 1914.

A partir du 15 septembre 1914, exemptés et réformés des classes 1887 à 1914 doivent se faire recenser pour être convoqués devant un conseil de révision. On fait appel aux officiers et

sous-officiers à la retraite pour se réengager. Enfin, la préparation militaire de la jeunesse est activement poussée dans le lycée de Mantes.

Les réfugiés hommes sont mal vus. Ils sont arrivés en trains affrétés par l'Armée quand aucun déplacement commercial n'est autorisé pour quitter la région mantaise. De plus, le 10 novembre, est accordée aux réfugiés une allocation : 1,25 franc par adulte et 50 centimes par enfant à charge.

Étant donné l'afflux croissant des réfugiés, la municipalité mantaise en loge dans les locaux de la sous-préfecture. Mais cela s'avère vite insuffisant.

Dès lors, Mantes-Embranchement est évitée. Un dernier train de 1 500 réfugiés est ravitaillé par la municipalité, avant de repartir vers la gare de Versailles-Chantiers. A Versailles, s'organise un Comité franco-belge pour adresser les réfugiés en ruralité de Seine-et-Oise. Lorsque ce dernier train s'ébranle, le *Journal de Mantes* se ravit qu'il parte « *au milieu d'acclamations unanimes* » des habitants de Mantes-sur-Seine.

Industriels et grands commerçants parviennent aussi dans le Mantois, le nord du pays envahi.

La filature Le Blan s'installe en 1916, quai de la Tour, dans les anciens locaux d'une chapellerie, à Mantes : un fleuron de l'industrie textile fondé en 1872 par les Le Blan à Lille. Elle va employer une centaine d'ouvriers : 56 réfugiés du Nord et 50 du Mantois.

Une commission chargée de l'approvisionnement des populations civiles est instituée. En Seine-et-Oise, Auguste Goust, député-maire, la dirige. Pour diminuer le chômage, conformément aux décrets gouvernementaux, elle abolit les lois sociales sur le travail de nuit des femmes et des mineurs. Elle suspend la limitation des heures de travail. Elle prie commerçants et industriels de répartir leurs travaux pour occuper le plus de personnel possible.

Dans le même temps, le *Journal de Mantes* glorifie les héros morts pour la patrie : « *Mantes. L'abbé Paul Marchand, sergent fourrier au 39<sup>e</sup> d'infanterie, tué le 8 septembre. Maurice Richomme, soldat au 74<sup>e</sup> d'infanterie, tué le 9 septembre sur la Marne. André Enault, soldat au 6<sup>e</sup> hussards, tué sur la Meuse...* ».

### **Les cheminots belges**

Les agents de conduite belges ont fui l'avancée allemande dans plus de 200 locomotives, parfois avec leurs familles à bord. Les cheminots de la cité Buddicom, située face au dépôt, viennent les ravitailler.

Le *Journal de Mantes* du 26 août relate cette arrivée impromptue, après 44 heures sur leur machine pour fuir l'avancée allemande. 15 000 kilos de charbon ont été nécessaires.

Les machines engorgent le triage de Mantes-Embranchement. Certaines, plus basses que les Françaises, ont détérioré des aiguillages. Elles sont inutilisables. Les autres n'ont pas assez de puissance pour tracter des trains militaires.

Une centaine de machines belges est réquisitionnée pour les ateliers de Mantes-Gassicourt en réparation des locomotives françaises. Toutes les autres sont acheminées pareillement vers les ateliers de Sotteville-lès-Rouen ou le dépôt de Cherbourg.

Les agents de conduite belges auraient pu conduire des locomotives françaises après une formation. Or l'Armée les réduit aux tâches difficiles dans les ateliers. Ils sont également soumis à des brimades par la direction des ateliers. Le Syndicat national des cheminots intervient en 1916 pour qu'ils obtiennent la même prime exceptionnelle que les Français.

Mais au sein des ateliers, après les mutineries de 1917 sur le front et les permissionnaires qui l'évoquent à l'arrière, le syndicalisme revendicatif renaît parmi les cheminots : mettre fin à la guerre et vivre une nouvelle existence. Le gouvernement n'accorde que la tenue de réunions syndicales dans les emprises ferroviaires.

Aucune source syndicale n'a été retrouvée à ce sujet. Mais en 1920, la grève générale des cheminots découle de cet état d'esprit. De la même façon, à l'élection municipale de novembre 1919, une liste dite de « bloc ouvrier », composée majoritairement de cheminots syndiqués,



était élue à Gassicourt. Le maire de Gassicourt, Camille Favier, est dessinateur au chemin de fer.

### **La presse régionale**

Au début de la guerre, la censure militaire est limitée. Si toutefois le détail des opérations militaires passe sous silence, *Journal de Mantes* et *Petit Mantais* rapportent la hantise de beaucoup d'habitants : revivre la débâcle française de la guerre franco-prussienne de 1870. Le rappel des exemptés pour être mobilisés, le rengagement des retraités de l'armée, l'afflux des réfugiés belges puis français, la canonnade au nord de la Seine-et-Oise entendue dans la région mantaise, apeurent plus qu'il n'en faudrait.

Pour la population, il est clair que, fin août 1914, l'armée allemande se dirige à marche forcée sur Paris. Et par les réfugiés, s'apprend qu'en Seine-et-Oise des cavaliers allemands ont dynamité le chemin de fer de Paris à Dieppe.

Bien vite, la censure militaire réagit. Le *Journal de Mantes* s'en plaint le 18 novembre 1914 : « *En régime républicain, en régime démocratique* », l'Armée se doit d'informer le public.

Mais force reste à l'état-major général français. Les journalistes produisent ou se font l'écho des discours patriotiques. Ils rendent compte d'actes héroïques des soldats français et de leur grandeur d'âme face « *à la barbarie allemande* ».

La publicité participe à cet élan patriotique. La papeterie Braunstein, dans Gassicourt, fait paraître plusieurs placards publicitaires : « *Tous les actionnaires de la société Braunstein frères sont Français. Tout le personnel dirigeant et ouvrier est français. Toutes les machines de l'atelier d'imprimerie et celles destinées à la confection du cahier ZIG-ZAG de papier à cigarettes sont françaises. M. Pierre Braunstein est lieutenant au 2<sup>e</sup> zouaves. M. Roger Braunstein est sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> d'artillerie* ».

Le *Journal de Mantes* publie tous les élans de solidarité. Le syndicat des cheminots, l'unique fonctionnant dans la région, est cité plusieurs fois. Toujours en présence d'Auguste Goust, député-maire et ancien délégué au conseil d'administration des chemins de fer de l'État. Sont relatés les versements aux veuves et enfants des camarades tués au combat, à l'Orphelinat des chemins de fer et à la caisse de secours municipales aux prisonniers de guerre. Il est fait appel à la solidarité aux victimes de guerre, à raison d'un « *versement minimum mensuel de 1 franc par cheminot*. »

Le même journal, en date du 30 septembre 1914, fait état de la souscription pour des vêtements chauds et du linge aux soldats. Le député-maire de Mantes centralise les dons au niveau de l'arrondissement.

Autre généreuse initiative, les enfants de l'école de Gassicourt ont écrit à la mairie afin que les 200 francs, pour l'achat des prix 1915, se transforment en acquisition de vêtements chauds pour les soldats. Et le conseil municipal de remercier les deux institutrices à l'initiative de cette solidarité.

Mais la violence et la durée de la guerre se manifestent dans les journaux, même si elles ne sont jamais transcrites. Le *Journal de Mantes* et le *Petit Mantais* ouvrent des rubriques « *sur le champ de bataille et victimes de guerre* ». Surtout, les noms des « *héros morts pour la patrie* » s'allongent considérablement.

Les mutineries d'avril 1917 sur le front n'apparaissent jamais. Mais le *Journal de Mantes* accorde 2 pages sur 4 aux nombreux blessés et morts après les batailles de Verdun et du Chemin-des-Dames. Cependant, compte-tenu des restrictions du papier et de l'encre, mi-juin 1917, *Journal de Mantes* et *Petit Mantais* n'impriment bientôt plus que deux pages.

### **Les hôpitaux militaires**

L'unique salle aménagée dans l'ancien Hôtel-Dieu de Mantes se retrouve rapidement dépassée.

L'antenne locale de la Société française d'aide aux blessés militaires n'est pas une structure militaire. Association civile, elle soigne et réconforte blessés ou malades à bord d'un train militaire. Les grands blessés sont brancardés pour être transportés à l'Hôtel-Dieu et dans les hôpitaux dit « *temporaires* » du Mantois. Et au départ, aucun médecin militaire n'est présent.

Depuis 1878, plusieurs décrets du ministère de la Guerre règlementent le fonctionnement, à l'arrière du front, de la Croix-Rouge en cas de conflit. Elle a pour mission d'obtenir des locaux pour installer des hôpitaux auxiliaires, de former du personnel sanitaire, de constituer un stock de matériel et de linge dans leur fonctionnement. La Société de secours aux blessés et malades militaires est chargée des infirmeries de gare, dont l'emplacement est déterminé par le Service de santé des armées. Celui-ci prend la tutelle de l'ensemble des structures au moment du conflit. Mais l'organisation, la gestion et le fonctionnement reste à la charge de la Croix-Rouge qui doit lui rendre des comptes.

La Croix-Rouge comprend 3 associations à cet effet. La plus importante, la Société de secours et d'aide aux blessés militaires ouvre 100 hôpitaux de 1 à 100. Avec le prolongement de la guerre, l'Union de femmes françaises gèrera 200 autres hôpitaux. Enfin, l'Association des dames de France ouvrira plus de 300 hôpitaux supplémentaires.

A Mantes-Embranchement, la Société de secours et d'aide aux blessés militaires gère l'infirmerie de la gare.

A Mantes-sur-Seine, par délibération municipale du 29 novembre 1912, l'école des filles est réquisitionnée pour y installer un hôpital militaire auxiliaire dans une seule classe. Le sous-sol sous le préau emmagasinera tout le nécessaire au soin des blessés et malades retirés des trains militaires en gare.

Or, dès les premiers jours de la guerre, l'école est réservée totalement à l'hôpital auxiliaire n°19. Début 1915, cinq grandes salles sont ouvertes pour 50 blessés, puis une sixième pour 20 blessés supplémentaires. Et deux grandes salles d'isolement sont créées pour les grands blessés dont certains décèdent sur place. Le *Journal de Mantes*, tout en déplorant ces morts, encense « *toute la science et le zèle infatigable du personnel s'efforçant de diminuer ce douloureux pourcentage* ».

En effet, les blessés arrivant en masse, d'autres hôpitaux auxiliaires vont fonctionner dans le Mantois : : le n°27 à Rosny-sur-Seine avec 49 lits, dans lequel Paul Éluard sera infirmier militaire, à l'Hospice Saint-Charles, sur la propriété de Paul Lebaudy ; le n°305 à Chaussy avec 23 lits ; le n°99 à Magny-en-Vexin avec 70 lits, dirigé par une religieuse de Saint-Vincent-de-Paul. Cela s'avèrera nettement insuffisant et Mantes-Embranchement deviendra gare de répartition des trains sanitaires pour les adresser parfois jusqu'en Bretagne.

La masse de blessés présentent des plaies multiples, pénétrantes, avec des délabrements importants auxquels les soignants ne s'attendaient pas. A cela se greffent, sur le champ de bataille, les conditions d'hygiène entraînant les infections quasi-inévitables.

L'hôpital auxiliaire n°19 de Mantes est soumis à rude existence. En témoignent les lignes d'un blessé écrivant aux siens, 15 février 1917, au dos de la carte postale indiquant « *les nouvelles écoles transformées en ambulance pendant la guerre* ». Extraits : « - 14° au-dessous de 0. Le froid complique le service de l'hôpital. Il n'y a plus d'eau. Il faut aller en chercher à Gassicourt. Les infirmières d'un train sanitaire, en panne en gare, sont venues nous servir des repas chauds. Mais le train est reparti (...). ».

Le *Petit Mantais* se félicite toutefois que les trains sanitaires ont été ravitaillés par la station-magasin et malades ou blessés soignés avec dévouement par la Croix-Rouge, en gare et dans l'hôpital n°19. Mais le personnel soignant se forme sur le tas devant la difficulté des blessures présentées. « *Devant cette surcharge, des médecins militaires sont arrivés pour faciliter les soins* », écrit le journal.

En revanche, les 300 écolières occupent les locaux de l'ancienne chapellerie, en bordure de Seine. Or, bientôt, Mantes-sur-Seine se retrouve dans l'obligation d'évacuer le site pour la

filature lilloise Le Blan. En cette période de non-emploi, l'installation d'une centaine d'ouvriers n'est pas à négliger.

Toutefois, une délibération municipale du 9 juin 1917 rend l'école des filles à sa première vocation dès la fin de la guerre. Or, l'hôpital militaire n°19 ne ferme que le 15 février 1919, complètement surchargé.

1 926 soldats furent soignés et 103 morts furent enregistrés. Ils sont ensevelis dans le carré militaire du cimetière Georges Duhamel à Mantes-la-Jolie : des Français en grande majorité, 4 soldats allemands, un Belge et des Britanniques, nombre de soldats coloniaux. Mais beaucoup de tombes au-dessus desquelles s'inscrit « *inconnu mort pour la France* ».

450 000 francs furent nécessaires pour le fonctionnement de cet hôpital, couverts par la Croix-Rouge, les subventions municipales, les dons en argent et en nature de particuliers et le Service de santé des armées dans une moindre mesure.

A Noël 1915, une manifestation artistique, avec le concours de nombreuses célébrités de l'époque, est organisée au Cinéma Palace de Mantes. Elle a collecté des fonds pour agencer quelques travaux et améliorer les conditions de vie des blessés.

Le 16 février 1919, le docteur Dupont, responsable de la Croix-Rouge locale, rend l'école à Auguste Goust, maire de Mantes. Les journaux évoquent le vibrant hommage rendu au personnel soignant et à ses disparus en service : MM. Lainé-Souty et Beaucher, brancardiers, les infirmières Mmes Mollandin et Voland, le docteur Leblond, Mme Flameng, infirmière-major décédée le 21 janvier 1919.

Mantes-Embranchement était gare de répartition des trains sanitaires relevant du 3<sup>e</sup> corps d'Armée de Normandie et d'un déstagement à ce sujet du 10<sup>e</sup> corps d'Armée de Bretagne.

Elle sera également gare régulatrice pour les convois, français, belges, anglais ou américains, pour alimenter le front en moyens humains et matériels, réguler les trains de permissionnaires vers la Bretagne, la Normandie ou vers les ports pour l'outre-Atlantique.

### **Foyer du soldat à Mantes**

Avec la garnison et les soldats œuvrant à la station-militaire, les blessés en convalescence dans les rues et les trains militaires stationnant dans le triage, nombre d'entre eux déambulent dans la ville.

Le foyer du soldat est inauguré le 14 juillet 1917 dans le gymnase municipal de Mantes. Des commis ouvriers militaires de la station-magasin l'ont aménagé : 30 lits pour les permissionnaires sans salle d'attente en gare pour les accueillir ; salle pour des jeux de société et de cartes, de la lecture, « *des boissons hygiéniques à 10 centimes* », comme du café, du thé, de la bière ou du vin relate le *Petit Mantais*.

Or, critique le journal, cette trentaine de lits est insuffisante pour le nombre de permissionnaires éreintés dans des trains inconfortables. Pourquoi pas de vrais dortoirs près de la gare ?

Au profit du Foyer du soldat, se déroule un concert le 14 juillet dans le square Brioussel : entrée gratuite, mais chaises payantes à 1 franc, 50 et 25 centimes. Un grand orchestre joue les œuvres de M. Thavent, maire de Gassicourt, avec des artistes des Grands concerts de Paris.

Un second concert est prévu le dimanche 16 juillet au même endroit, toujours en faveur du Foyer du soldat, Entrée gratuite et prix des chaises inchangés. C'est la musique du 18<sup>e</sup> territorial qui joue la Marseillaise, l'hymne américain ou Sambre et Meuse ; M. Charly, amuseur comique du Petit casino, Henriés, chanteur aux Folies Bergères et Fréjol du concert Mayol participent au spectacle musical.

Les soldats de la 22<sup>e</sup> section des commis ouvriers militaires d'administration gèrent le Foyer et le 18<sup>e</sup> territorial en assure la sécurité.

L'établissement ferme le 18 août 1919. Il a reçu 50 000 militaires français et alliés. Le solde de 6 604 francs est reversé aux associations de mutilés et blessés de guerre, aux pupilles de la

Nation de l'arrondissement, à la Goutte de lait et l'Œuvre des tuberculeux, fondation municipale pour soulager les catégories populaires.

Parallèlement au Foyer du soldat, le 25 mai 1918, s'ouvre une autre établissement de ce type, financé par madame Hartgesse, milliardaire américaine. Il s'installe place de Lorraine avec salle de lecture, salle de jeux avec piano, salle de distribution de café à un centime servi par « *d'aimables vivandières* » relate le *Journal de Mantes*. Et de s'enthousiasmer sur le dortoir de 400 lits et en préparation la salle de spectacle.

### **Rationnement de la population**

Dès le début de la guerre, dans le village de Gassicourt, en application des instructions du ministre de l'Agriculture, le conseil municipal doit faire l'inventaire de la main-d'œuvre agricole disponible et de l'état des machines pour la moisson. En cas de main-d'œuvre insuffisante, les ouvriers au chômage seront réquisitionnés et rémunérés par la municipalité. D'autre part, « *les hommes les plus âgés, les femmes valides et les grands enfants doivent s'occuper activement des travaux des champs chez les agriculteurs mobilisés.* »

La ville de Mantes affronte réquisitions militaires et rationnements alimentaires de sa population.

La société Maggi avait conclu un marché pour ses bouillons et soupe en sachet avec l'Armée avant-guerre. Sur Gassicourt, son usine stérilisait les produits laitiers.

Or, dès le 1<sup>er</sup> août 1914, une cabale la frappe : elle ne peut vendre aucun de ses produits, soupçonnée d'espionnage au profit de l'Allemagne. Le K des bouillons Kub signifierait Kaiser, les affiches publicitaires placardées signaleraient des points stratégiques à l'ennemi et son lait serait contaminé. L'État boycotte la marque quand l'industriel est Suisse d'origine italienne.

Finalement, tout rentre dans l'ordre, même si des affiches ont été déchirées en banlieue parisienne, notamment par des gendarmes. Mais un bandeau « *produit français* » apparaît désormais sur tous les produits Maggi.

Dans le Mantois, malgré les réquisitions des bêtes, des légumes et du fourrage pour l'Armée, c'était l'espoir d'une victoire rapide sur l'Allemagne et le retour des soldats pour Noël au plus tard.

Or, en août 1914, les premiers soldats tombent au champ d'honneur. Des marchandises se rarifient comme le sel, surtout le charbon à cause des régions minières du Nord-Pas-de-Calais occupées par les Allemands. A partir du 23 août, l'arrivée massive de civils français et belges à Mantes-Embranchement douche la dernière espérance.

Le 4 septembre, les Allemands arrivent dans le canton du Viarmes, au nord de la Seine-et-Oise, Mantes et Gassicourt perçoivent la canonnade des combats de l'Ourcq et de la Marne derrière lesquelles l'armée française s'est repliée.

A la veille de la rentrée scolaire, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts écrit aux recteurs d'académie : « *Je désire que le jour de la rentrée, dans chaque classe, la première parole du maître aux élèves hausse le cœur vers la patrie, et que sa première leçon honore la lutte sacrée où nos armées sont engagées* ».

Devant la viande qui se raréfie, Mantes ouvre une boucherie municipale. La mairie distribue des bons d'alimentation aux familles des soldats mobilisés et sans ressource. Du charbon est de la même façon alloué aux familles de soldats et à celles secourues par le Bureau de bienfaisance. Le *Journal de Mantes* note : « *La viande se maintient à un prix excessif et que, malgré l'insistance du maire, les bouchers persistent à vendre plus cher qu'à Paris* ».

Sans stock de charbon nécessaire dans l'usine de gaz, l'éclairage public ne s'allume que les nuits sans lune et la consommation domestique stoppe de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Le 20 avril 1916, la préfecture taxe les pommes de terre, le lait, la margarine, la graisse comestible, l'huile alimentaire, les légumes secs et les engrais commerciaux.

En 1917, le pain est rationné à 300 grammes quotidiens avec cartes d'alimentation et tickets. Son prix est de plus taxé à 55 centimes le kilogramme.

Les prix s'envolent. Les écoliers sont mis à contribution pour récolter les marrons d'Inde. Les plus grands soignent la vigne, y compris en la sulfatant. Ils récoltent les légumes.

Concernant cette main d'œuvre, le *Petit Mantais* note que « *ces jeunes travailleurs doivent être reçus par l'agriculteur de façon familiale, nourris et logés* », mais sans rémunération.

L'arrêté préfectoral du 29 janvier 1917 ferme les pâtisseries 2 fois par semaine. L'emploi des cartes de rationnement est généralisé.

La population doit également économiser l'énergie. L'arrêté préfectoral du 15 novembre 1916 a interdit l'éclairage des magasins après 18 heures. Théâtres et cinémas ferment un à deux jours par semaine. Les horloges publiques sont avancées d'une heure en juin 1916. Elles économisent ainsi chaque jour une heure de lumière artificielle produite par le charbon.

La circulation commerciale des trains est aléatoire, vu le nombre de machines affrêtées par l'Armée.

La fin de la guerre est difficile. Le 21 mars 1918, un zeppelin allemand survole Mantes sans lâcher de bombes. Mais dans la nuit du 14 au 15 août, des avions gothas bombardent et incendient la scierie Collet, située à l'entrée de Mantes-la-Ville, après le triage. Cette entreprise fabrique du bois pour l'Armée.

En mars 1918, les chefs de famille doivent remplir une déclaration pour les membres vivant au même foyer pour l'établissement des cartes individuelles d'alimentation. Cette nouvelle mesure se veut « *un instrument de répartition équitable des denrées indispensables à la nourriture de tous* ». Elle concerne le pain et le sucre.

La ration journalière de pain varie ! 100 g pour les enfants de moins de 3 ans ; 200 g pour les enfants de 3 à 13 ans ; 300 g pour les enfants occupés dans l'agriculture, les femmes et hommes jusqu'à 70 ans n'occupant pas des travaux de force, 500 g pour tous les autres, 200 g pour les vieillards de plus de 70 ans.

Les soldats en permissions y sont également soumis. Ce régime prend officiellement fin en octobre 1920. Le coût moyen d'un ménage de quatre personnes a été multiplié par 3,2 entre 1914 et 1920.

En juin 1918, des colonnes de charrettes, surchargées de familles épuisées et poussiéreuses, venues de l'Oise et de l'Aisne, demandent à être secourues à la mairie de Mantes ou à la sous-préfecture. Des soldats déserteurs sont arrêtés en ville par les gendarmes. On oblige les sursitaires à porter un brassard bleu avec S en rouge, pour signaler leur état.

Le 21 août 1918, le colonel, chef militaire pour l'arrondissement de Mantes, rappelle de se mettre à l'abri en cas d'alerte aérienne et de déserrer les rues. Un abri pour les enfants des écoles est creusé rue Thiers pour la journée. La municipalité recense les caves. La nuit, au bruits des sirènes et des clairons, on s'enfuit dans les caves.

Des vols se produisent dans le triage, même envers les colis destinés aux prisonniers de guerre. La garnison du 18<sup>e</sup> territoriaux est doublée pour surveiller la station-magasin de Mantes-Gassicourt. Des gardes-voies surveillent jour et nuit le stock de charbon du dépôt.

## **L'Armistice**

11 novembre 1918 : 1 561<sup>e</sup> jour de la guerre. Les clairons du 18<sup>e</sup> territoriaux sonnent la cessation des combats, en direction des quatre points cardinaux. Les cloches des églises de la région sonnent à la volée. Sous-préfecture et mairie invitent à pavoiser. « *Course éperdue à la recherche de drapeaux dont le tissu en trois couleurs est rare et coûteux* », dit le *Journal de Mantes*. *Enfin, la majorité des fenêtres des rues passantes sont ornées aux couleurs nationales. La foule déborda sur les chaussées, envahit les trottoirs, on chanta, on trinqua(...).* »

Cependant, la Compagnie du gaz, en rupture de charbon ne peut prolonger l'éclairage public. Mais s'active jusqu'à tard dans la nuit une retraite aux flambeaux dans laquelle défilent les

conscrits de la classe 1920 qui ne partiront pas à la guerre. La musique du 18<sup>e</sup> régiment des territoriaux entraînent à chanter *La Madelon*, *la Marseillaise* ou le *Chant du départ*.

Le *Petit Mantais* relève que, le 12 novembre 1918, écoles, magasins et services publics sont fermés : « *Il faut bien fêter la victoire* ».

Mais la fin des combats ne signifie pas la fin de la mobilisation de l'armée.

La France considère que la paix n'est pas encore signée. En guise de pression, elle conserve des troupes mobilisées et occupe l'Allemagne jusqu'à la signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919. D'autre part, elle avait eu peur que les hostilités reprennent, étant donné que le gros des troupes ennemies s'était replié en bon ordre.

Dès lors, des soldats seront démobilisés en 1921, le service militaire étant toujours de 3 ans.

Pour le retour à la vie civile, les voitures de 3<sup>e</sup> classe, les 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> réservées aux sous-officiers supérieurs et aux officiers. Et les chemins de fer sont saturés par l'afflux de circulations. Les 139 prisonniers de guerre mantais ne sont pas mieux lotis : jusqu'à la gare de Paris-Nord, les 4<sup>e</sup> classe réservées durant la guerre aux simples soldats ennemis.

En décembre 1918, un commerçant indélicat est surpris en flagrant délit de marché noir. Il récupérait chaque jour les 200 litres de lait supplémentaires fournis par la société Maggi. Ils étaient chargés dans un train de marchandises pour être vendus plus chers à Paris.

### **Le retour des soldats « Morts pour la France »**

Leur retour est plus compliqué encore. Durant tout le conflit, l'Armée exclut de rapatrier les corps des soldats. Après l'Armistice, cette disposition militaire perdure.

Or, des familles exhument clandestinement les dépouilles de leurs proches pour les rapporter chez elles après-guerre. Le mécontentement est relayé par les associations d'anciens combattants, la presse et des députés interviennent. Finalement, la loi du 31 juillet 1920 accorde aux familles, ayant fait la demande avant le 15 février 1921, le transport des cercueils, aux frais de l'État.

Trois années durant, des trains spéciaux quittent la gare régulatrice de Creil dans l'Oise, pour la Seine-et-Oise et la Normandie. Ils rendent ainsi les morts à leurs proches, quelle que soit la commune de dernière destination, par chemin de fer principal, puis en corbillard pour les communes isolées. Un train part lorsqu'il est convenablement rempli de cercueils

Ainsi, arrivent à Mantes-la-Jolie, les six premiers cercueils des soldats « *Morts pour la France* ». Ils sont 307 gravés sur le Monument aux morts inauguré le 13 novembre 1921. Le chiffre des morts mantais passe à 320 après recensement des décès après l'Armistice, dans les hôpitaux, sur le front ou en captivité. Et nombre de soldats décèdent après le 11 novembre : tel Maurice Pinel, du 95<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le 10 janvier 1919, à l'hôpital civil de Mantes.

Il en est pareillement pour les 89 soldats de Gassicourt morts pour la France.

L'organisation de ces trains spéciaux stoppe au début de 1922, puis en wagon isolé en 1923.

### **Monuments aux morts**

Le *Petit Mantais* relate la cérémonie des obsèques des six premiers Mantais morts pour la France : « *Ainsi donc, les vaillants, vous voici revenus/ Dans le cher cimetière où repose vos proches/ Laisant dormir là-bas les héros inconnus/ Qui, comme vous, sont morts sans peur et sans reproche,/ Pour sauver l'univers des férocités boches.* »

Le 22 février 1919, la ville de Mantes approuve le projet d'un monument aux morts, place de la République.

Une souscription publique est lancée. 28 000 francs sont enregistrés dont 10 000 francs alloués par le conseil municipal. L'État verse 90% de la subvention qu'accorde la municipalité. L'architecte de l'ouvrage est Alfred Levard, le statuaire Maurice Lerouge et le marbrier, l'entreprise mantaise Critton. Le 4 août 1920, le kiosque aux six cadrans, place de la République, est supprimé.

Mais la générosité privée marque le pas et la ville rajoute 20 000 francs.

Le 11 novembre 1920, s'inaugure la plaque commémorative gravée aux soldats mantais morts dans le cimetière et le monument place de la République.

A midi, un repas est servi à l'Hôtel du Grand Cerf, en présence des autorités politiques, publiques et militaires, des maires de Mantes, Mantes-la-Ville, Gassicourt et Limay.

L'édification du monuments aux morts sur Gassicourt est plus problématique avec le changement de majorité au conseil municipal.

Dans un rapport du 20 mars 1915, le syndicat des cheminots signalait que lui seul fonctionnait dans le Mantois. Mais après les mutineries de mai 1917, les permissionnaires qui racontent ces événements tragiques et leurs conditions de soldats à la guerre, le syndicat rejette l'Union sacrée prônée à l'été 1914. Particulièrement dans les dépôts et ateliers, le syndicat revendique la fin de la guerre et plus de justice sociale.

Gassicourt concentre une forte population de cheminots. La liste de « *bloc ouvrier* » bat la droite sortante composée d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans, dès le 1<sup>er</sup> tour, le 30 novembre 1919. Dans cette liste, une majorité de cheminots, tous syndiqués.

Pour l'édification du monument aux morts, cette municipalité ne s'alignera pas sur les dispositions des maires « *bourgeoises* » de Mantes et Mantes-la-Ville. Gassicourt convient d'honorer ses 89 soldats morts pour la France sans les deux canons, « *inutiles trophées* que le gouvernement offre à la commune.

Les cheminots du Mantois ont répondu massivement à la grève générale des chemins de fer de mai 1920. La troupe a été appelée. Les sanctions sont multiples et 25 révocations, dont le maire et 6 conseillers municipaux de Gassicourt.

Élection complémentaire le 3 juillet 1921. Un cheminot, Édouard Fabulet, est élu maire. Une délibération municipale rejette l'inauguration en grandes pompes du monument aux morts, considérant que les « *inaugurations prétextées pour les monuments aux morts ne sont que des occasions de bluff gouvernemental* ». Dès lors, « *l'inauguration ne peut être envisagée* ».

### **Fusillé pour l'exemple**

Marcel Jules Gilbert Lebouc est né à Mantes-sur-Seine le 2 janvier 1893, fils de Jules Alexis Lebouc, employé au chemin de fer, et d'Alphonsine Méлина Vacossin, sans profession. Son père décédé précocement à 25 ans, il est recensé avec sa mère à Rouen en 1911 comme journaliste.

Après le Conseil de révision, il est incorporé au 129<sup>e</sup> régiment d'infanterie du Havre, le 27 novembre 1913, classe d'âge 1913. Il est mobilisé le 3 août 1914 dans la 6<sup>e</sup> compagnie sous le matricule 2198, au sein du 3<sup>e</sup> corps d'Armée.

Le 4 août 1914, selon *l'Historique du 129<sup>e</sup> RI*, une foule ovationne le régiment jusqu'à la gare. Il passe à Mantes-Embranchement et sa 6<sup>e</sup> compagnie est ravitaillée lors d'une halte-repas à la station-magasin de Mantes-Gassicourt.

Vêtu de son « *légendaire pantalon rouge* », chargeant à la baïonnette, le 129<sup>e</sup> RI est décimé lors de la bataille de Charleroi, le 22 août. Il se sacrifie à tenir le village d'Hanzinelle. Le 24 août, c'est la retraite générale française « *dans la direction du sud-ouest* », jusqu'à la Marne, sous les ordres du général Mangin.

Le 129<sup>e</sup> régiment d'infanterie est de toutes les grandes batailles. Il est considéré comme fer de lance de l'armée française, au prix de nombreuses pertes. Marcel Lebouc est nommé caporal le 1<sup>er</sup> janvier 1915 dans cette guerre dite des tranchées.

Promu sergent le 16 juin 1915, surviennent d'autres terribles épreuves, la bataille sanglante de Verdun du 21 février au 18 décembre 1916, puis la meurtrière offensive du Chemin-des-Dames qui échoue. Le général Nivelle relevé de son commandement, Pétain le remplace.

Mais les soldats veulent combattre depuis leurs tranchées, mais ne plus charger baïonnette au canon vers la mitraille ennemie. Des régiments se mutinent pour faire comprendre leur souhait à leurs officiers. Le 129<sup>e</sup> RI, « *régiment de force du général Mangin* », en est aussi.

Il est sévèrement sanctionné : 4 condamnations à mort à Rarécourt, dans la Meuse, à 4 heures 30 du matin, par des soldats du régiment, le 28 mai 1917, et 14 condamnations aux travaux forcés.

Marcel Lebouc, dégradé au rang de soldat, a été reconnu coupable d'abandon de poste par le Conseil de guerre de la 2<sup>e</sup> Armée, le 20 mai 1917. Jugement confirmé par le Conseil de révision des peines le 26 mai. Son livret militaire indique « *non mort pour la France* ».

Cependant, son corps repose dans la métropole nationale des Islettes, dans la tombe n° 447, tout comme Marcel Chemin (tombe 501), Adolphe François (tombe 365) et Henri Mille (tombe 384) exécutés le 28 mai 1917. Mais sur leur croix est inscrit : « *Morts pour la France* ».

Lors d'une courte permission, Marcel Lebouc s'était marié à Rouen le 16 mai 1916 avec Valentine Ernestine Vibert. Il était père d'un enfant.

### **L'après-guerre**

Les pénuries alimentaires se font toujours ressentir dans la population : plus de tabac et le charbon manque. En novembre 1918, chaque foyer n'obtient que 50 kg.

La gendarmerie contrôle les gares. A Mantes-Embranchement, sur un train en provenance d'Évreux, ils ont arrêté un déserteur en uniforme. Le soldat du 415<sup>e</sup> régiment d'infanterie ne voulait pas continuer son service militaire jusqu'en 1921.

Aventure plus cocasse, la découverte d'un enfant dans le cantonnement du 18<sup>e</sup> régiment des territoriaux. Au moment du retour sur Évreux, un sous-officier remarque un gringalet en uniforme militaire trop large. Il s'était réfugié parmi des éléments du 18<sup>e</sup> RT qui faisait ses bagages. Il avait subtilisé un uniforme pour recevoir des rations militaires. L'enfant perdu a été remis au commissariat de police.

La mairie de Mantes s'inquiète du nombre de baraquements vacants après le départ des soldats. La ville souhaite en acquérir pour ses ateliers municipaux ou reloger des familles de réfugiés en urgence.

Un colonel du 5<sup>e</sup> Génie de Versailles est venu pour constater les faits. La presse régionale révèle qu'il n'était au courant de rien. Mais plusieurs incendies vont ravager ces baraquements au cours de l'année 1919, dont le dépôt pour des réfugiés, entassement de constructions sommaires recouvertes de carton bitumé, rue de Dreux. La cantine privée, ouverte en 1918 place de Lorraine par une riche américaine, a été aussi incendiée. Ses 10 chambres pouvaient constituer une annexe de l'hôpital civil.

Un groupement de la 22<sup>e</sup> section des commis ouvriers militaires d'administration de Versailles démonte les baraquements militaires place de la gare.

Aux législatives du 16 novembre 1919, Auguste Goust ne retrouve pas son siège de député. Néanmoins, il est réélu maire de Mantes-sur-Seine, le 30 novembre de la même année.